



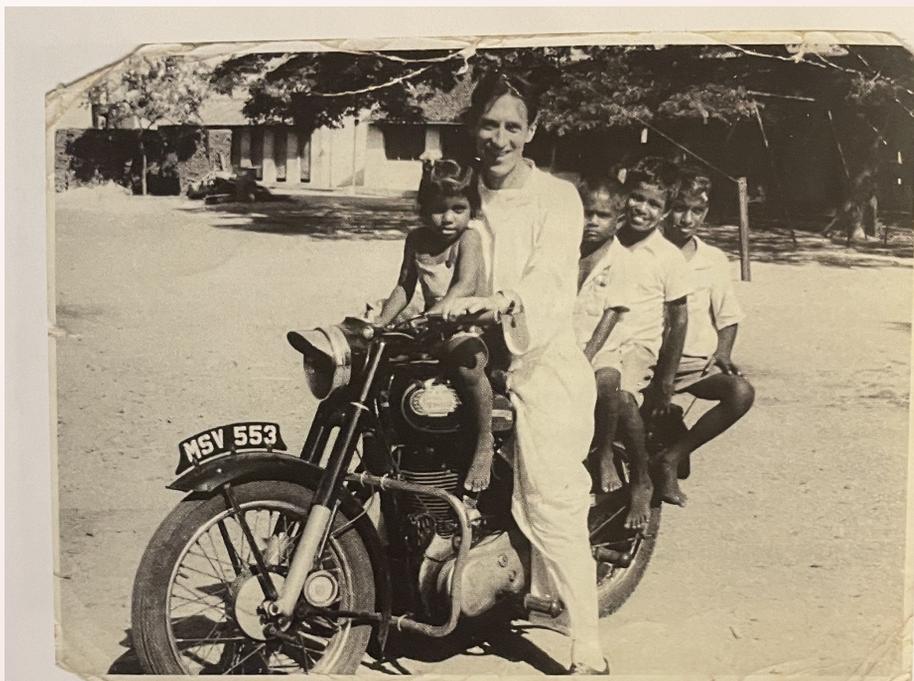
Comment aimer ? Ce sont les Pauvres qui peuvent nous l'apprendre.

Il n'y a pas de partage possible si l'on exclut les Pauvres. Il ne faut pas les condamner mais les comprendre et beaucoup les aimer.

Ce sont eux qui purifient notre monde. A travers la souffrance, j'ai vu la beauté humaine qui ne demandait qu'un peu de respect réciproque.

Il nous faudra de plus en plus être Homme pour les autres. L'avenir de la planète en dépend.

Dans le monde d'aujourd'hui, le problème n'est pas un problème de fanatisme mais d'audace d'aimer. »



Aumônier général des étudiants de l'Inde, il sillonne le pays, d'université en université, de chantier en chantier, de zone d'intervention d'urgence en projet de développement. D.R.

Puissent ces mots du Père Pierre CEYRAC prononcés lors de la réception du prix de l'Académie Universelle des Cultures il y a tout juste 20 ans (novembre 2003) et ô combien actuels continuer de nous accompagner et de nous donner espoir et énergie au service des plus vulnérables.

Véronique PONCHET DE LANGLADE

Présidente

LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

La tuberculose continue de tuer dans les quartiers pauvres de Mumbai et de Jaipur. Pour lutter contre ce fléau, les équipes sociales indiennes soutenues par l'Association se rendent au domicile des personnes malades chaque semaine, pour vérifier que le traitement est suivi assidûment. Celui-ci doit être pris quotidiennement pendant 6 à 9 mois, sans interruption, sous peine d'aggravation même si l'état du malade semble s'améliorer. Les familles très précaires peuvent se décourager devant la longueur et les contraintes du traitement, il est donc nécessaire de prendre le temps de leur fournir des explications ainsi que des recommandations d'hygiène de vie pour améliorer leurs chances de guérison et des conseils de prévention de la contagion.

Grâce au travail et au suivi individualisé des malades effectués par les équipes sociales, le taux de guérison atteint plus de 90%, ce qui est bien supérieur au taux de guérison des malades non suivis dans les quartiers où nous ne pouvons pas intervenir.



Ci-contre : visite au domicile d'une jeune fille de 17 ans (à gauche sur la photo) atteinte de la maladie. Sa sœur l'a également contractée et a guéri mais leur maman en est décédée il y a quelques mois.

Cette visite a pour objectif de vérifier si la jeune malade a bien pris les compléments alimentaires (riz et lait en poudre) remis lors de la précédente visite et si elle a pris du poids -l'assistante sociale se déplace avec sa balance. En 6 semaines, elle est passée de 28 à 33 kg, ce qui est encore insuffisant. L'assistante sociale lui explique bien que sa guérison dépend beaucoup de son alimentation.

Dans quelques temps, elle pourra retourner à l'école qu'elle a dû quitter, conformément à la loi, pour éviter la contamination.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES FAMILLES



Les actions d'accompagnement familial consistent à aider les familles les plus précaires à mettre en place un certain nombre de changements qui vont leur permettre d'améliorer durablement leurs conditions de vie notamment au plan social et économique.

La famille en photo ci-dessus en est un bel exemple. Au début de l'accompagnement, il y a environ 5 mois, cet homme de 45 ans (au centre sur la photo) était sous l'emprise de l'alcool et ne parlait à sa femme que pour l'humilier et lui faire des reproches, devant leurs 3 enfants (dont le dernier de 11 ans présentait des signes de traumatisme psychologique). En souffrance en raison de cette situation, la mère de famille de 40 ans (à gauche sur la photo) refusait tout contact avec l'extérieur, ne voulait recevoir personne chez

elle car elle avait honte d'elle-même et de sa maison. Elle se sentait de surcroît malade et fatiguée mais sans soigner.

Au bout de 2-3 visites, elle a commencé à accepter la démarche de l'accompagnatrice sociale et à apprécier son écoute et sa bienveillance. Au fil du temps, plusieurs évolutions ont alors pu avoir lieu :

- la mère de famille s'est rendue en consultation et a pu commencer un traitement contre une dysfonction de la thyroïde, ce qui lui permet de se sentir beaucoup mieux. Elle dit avoir retrouvé de l'énergie et un meilleur moral.
- elle a rétabli une communication avec son mari et a osé lui parler de ses difficultés face à son comportement. Il fait désormais plus attention à la façon dont il lui parle et la respecte davantage. Son comportement a significativement changé. En parallèle, il a arrêté de boire et se fait suivre pour une pathologie du foie.
- comme elle a plus d'énergie, elle s'est mise à travailler et fabrique des bracelets à domicile comme on le voit sur la photo. Elle gagne 2000 roupies/mois (environ 22 euros) et se sent plus autonome, plus confiante en elle.
- s'agissant des enfants : son fils de 11 ans a pu bénéficier d'une consultation médicale et celui de 16 ans, qui avait abandonné ses études, a repris l'école.

Le travail des équipes aura donc permis à cette famille de mettre en place les conditions d'une vie meilleure.

OUI, je souhaite continuer à soutenir les plus démunis en Inde :

Je fais un don de :

30 euros

60 euros

100 euros

200 euros

Autre montant :

▶ **Par virement**

IBAN DE L'ASSOCIATION PÈRE CEYRAC :
FR76 3000 3021 8900 0372 6242 193
BIC : SOGEFRPP

▶ **Par chèque à l'ordre de L'ASSOCIATION PÈRE CEYRAC**

A renvoyer à : Association Père Ceyrac
44, rue de la Paroisse - 78 000 VERSAILLES

▶ **Je souhaite mettre en place un prélèvement automatique** et je donne mes coordonnées (téléphone et/ou mail) pour que l'Association puisse me joindre et organiser le prélèvement : _____

ATTENTION !

Pour être certain de bénéficier d'un reçu fiscal sur vos revenus 2023, merci de nous adresser **vosre don avant le 15 décembre** du fait des difficultés postales annoncées.

N'hésitez pas à nous adresser également un mail sur contact@ceyrac.com avec vos coordonnées pour nous prévenir de votre don et que nous puissions vous adresser votre reçu fiscal.

Votre appui est indispensable pour soutenir ces actions vitales pour les familles les plus démunies. Pour obtenir des informations sur les modalités de versement de legs, donations et assurances-vie à l'association, contactez :

Marc GIORDAN au 06.75.21.07.03 ou sur : contact@ceyrac.com